

SOCIETE ROYALE SAINT-HUBERT a.s.b.l.

Pour l'amélioration des races canines en Belgique



KONINKLIJKE MAATSCHAPPIJ SINT-HUBERTUS v.z.w.

Tot verbetering van de hondenrassen in België

Doss. 10 /
Doss. 40 /

IDENTIFICATEUR
.....

ENREGISTREMENT DE CHIEN IMPORTE ET/OU DEMANDE D'ANALYSE ADN

*Veuillez indiquer votre/vos choix par une croix SVP (x)

ANALYSE ADN*

CONTROLE DE TATOUAGE*

CONTROLE DE CHIP*

EN LETTRES CAPITALES SVP

Propriétaire(s)

Référence informatique : _____

Nom	_____	Affixe	_____
Prénom	_____	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Monsieur & Madame
Rue	_____	N°	_____
CP	_____	Localité	_____
		Tel	_____
		E-mail	_____

Chien:

Nom du chien	_____		
Race	_____	Sexe :	<input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle
N° de Pedigree	_____	Date de naissance	____/____/____
N° de Tatouage	_____	N° de Chip	_____
N° de Passeport Européen	_____		

Date _____

Signature(s) _____

INSTRUCTIONS :

- 1) Renvoyer le formulaire signé avec une photocopie du pedigree d'exportation.
- 2) Pour les chiens dont le pedigree export ne mentionne pas de numéro d'identification, joindre une copie du certificat d'importation ou autre document d'identification, établi par l'instance compétente du pays d'origine.
- 3) Les frais d'identification, d'enregistrement et éventuellement d'analyse ADN sont à payer dès réception de la facture, au moyen du bulletin de versement joint.

Pour info, détail des frais :

Contrôle du tatouage/microchip	13,15 €
Droits d'enregistrement ABIEC	12,39 €
Analyse ADN	40,00 €
Inscription registre SRSH	15,02 €
Frais administratifs	24,28 €
Frais d'envoi par courrier recommandé	6,37 €
Total (TVA incluse)	111,21€

Réservé à la SRSH:

Contrôle de tatouage/chip	Tatouage/chip SRSH	Contrôleur	En cas d'intervention du vétérinaire
Correspond: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Numéro et/ou lettres	Date, nom et signature	Cachet et signature
Remplir certificat ABIEC:		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

(SRSH – 01/06/2010)

SOCIETE ROYALE SAINT-HUBERT a.s.b.l.

Pour l'amélioration des races canines en Belgique



KONINKLIJKE MAATSCHAPPIJ SINT-HUBERTUS v.z.w.

Tot verbetering van de hondenrassen in België

ENREGISTREMENT D'UN PEDIGREE ETRANGER

Pour qu'un pédigrée étranger puisse être enregistré à la Société Royale Saint-Hubert, il est indispensable qu'il ait été délivré par une Société ou Club reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I.).

Les références de nos consœurs principales sont :

FRANCE : Un « Pedigree Export » de la Société Centrale Canine.
Avenue Jean Jaurès 155 - F-93535 Aubervilliers Cedex
Tel : +33.1.49.37.54.00 - Fax : +33.1.49.37.01.20
Internet : <http://www.scc.asso.fr> - E-mail : info@scc.asso.fr
N.B. : le document rose intitulé « Certificat de naissance » ne peut être accepté.

ANGLETERRE : Un « Certified Export Pedigree » et un « Owner Certificate ».
Kennel Club de Londres
1-5 Clarges Street, UK-London W1J 8AB.
Tel: +44 870 606 6750 - Fax: +44 20 7518 1058
Internet : <http://www.the-kennel-club.org.uk>
N.B. : les pédigrées établis par les éleveurs, même accompagnés d'une carte d'enregistrement du Kennel Club, ne seront acceptés en aucun cas.

NEDERLAND : Un « Pedigree » émis par le « Raad van Beheer op Kynologisch Gebied in Nederland » et un « Export Pedigree » .
Postbus 75901 - NL 1070 AX Amsterdam
Tel : +31 20 664.44.71 - Fax : +31 20 671.08.46
Internet: <http://www.kennelclub.nl>

U.S.A. : Un « Certified Pedigree », un « Owner Certificate » et la preuve d'identification fait en Amérique.
5580 Centerview Drive, Raleigh - NC 27606 - U.S.A
Tel : +1 919 233-9767
Internet : <http://www.akc.org>

DEUTSCHLAND : Tout pédigrée préalablement authentifié par le « Verband für das Deutsche Hundewesen », Postfach 10 41 54 - Westfalendamm 174 - DE 44041 Dortmund
Tel : +49 231 565.000 - Fax : +49 231 592.440
Internet : <http://www.vdh.de> - E-mail : info@vdh.de
Et dûment accompagné du certificat pour l'étranger « Anerkennung für das Ausland » ou un « Bescheinigung ».

Les coordonnées des autres sociétés sœurs sont disponibles sur le site internet de la FCI :
<http://www.fci.be>

Veuillez nous renvoyer le formulaire d'enregistrement de chien importé, dûment complété et signé, accompagné d'une photocopie du « Export Pedigree ». La facture vous sera envoyée ultérieurement.

Vous pouvez télécharger ce document sur notre site internet :
<http://www.srsh.be/pages-fr/documents.html>